

Envoi par courrier et par télécopie : (418) 542-5499

Québec, le 21 mai 2003

Monsieur Benoît Girard
Direction de la santé publique de Chicoutimi
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
9301, Jacques-Cartier Est
Chicoutimi (Québec) G7H 7K9

Objet : Projet de régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 12, 13 et 14 mai derniers sur le projet précité, la commission vous soumet la question suivante.

- ◆ Le mercure libéré dans le réservoir Pikauba pourrait-il contaminer les personnes par d'autres voies que par la consommation de poisson ? Veuillez expliquer.

Une réponse rapide de votre part serait grandement appréciée compte tenu de l'échéancier dont la commission dispose pour ses travaux.

Nous vous remercions de votre diligence et veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission